

**FONDS DU COMITÉ
NOMMÉ POUR RÉDIGER UN CODE
DE DISCIPLINE POUR LE
SERVICE DES INCENDIES
VM29**

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

**Division de la gestion
de documents et des archives
Service du greffe
Ville de Montréal**

mai 1996

**Traitement
et rédaction**

Janine Reid

Supervision

Hélène Charbonneau

Coordination

Denys Chouinard
Chef de la Section des archives

Le présent répertoire constitue le résultat du stage à la Ville de Montréal d'une étudiante à la maîtrise de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	1
DESCRIPTION DU FONDS	3
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES DOSSIERS	5
Constitution	6
VM29/A	
Tenue des réunions	7
VM29/B	
Travaux du Comité	8
VM29/C	
INDEX	9

INTRODUCTION

Au cours de son histoire, la Ville de Montréal a créé de nombreux comités afin de résoudre de multiples questions. La mise en relief de ces comités contribue grandement à mieux saisir les activités de la Ville dans leur ensemble. Les comités créés par le Conseil de ville ou par le Comité exécutif sont des structures administratives distinctes et constituent, par conséquent, des fonds d'archives.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Avant leur traitement, les documents du Fonds du Comité nommé pour rédiger un code de discipline pour le Service des incendies se présentaient en quatre groupes: des procès-verbaux, de la correspondance, des extraits de procès-verbaux du Comité exécutif, et des projets du manuel de règlements et du code de discipline. Des doubles, des règlements de la Ville et des formulaires vierges externes au Comité ont été élagués.

À la suite de l'analyse préliminaire, un cadre de classification a été élaboré sur la base de séries reflétant la constitution du Comité et ses activités (tenue de réunions et travaux du Comité). Le classement des dossiers a été réalisé de manière à mettre en évidence le fonctionnement du Comité.

La description des archives est fondée sur les *Règles pour la description des documents d'archives* (RDDA) produites par le Comité de planification sur les normes de description du Bureau canadien des archivistes. Plusieurs zones constituent la description, notamment la zone du titre, la zone des dates de création, la zone de collation (dimension), la zone de la description des documents (portée et contenu) et la zone des notes (source du titre, langues des documents, notes générales).

L'utilisation de crochets à la zone dates de création signifie que la date est probable. La dimension des documents est indiquée en centimètres, sauf lorsqu'il est plus utile de donner le nombre de pièces. Seule la description au niveau du fonds fournit la dimension en mètres.

Le corps de l'instrument présente la description de l'ensemble des constituantes du fonds. Au niveau de la description des dossiers, chaque début de page reprend le titre de la série avec sa cote, afin d'aider le repérage et de bien situer les documents décrits par rapport au cadre de classification. La description du dossier comprend le titre, les dates de création, la dimension totale, la portée et contenu des documents, et enfin, les notes. La description est complétée par la cote et l'adresse (A:).

L'instrument de recherche se termine par un index reprenant les titres des séries, des dossiers et certains thèmes.

DESCRIPTION DU FONDS

FONDS DU COMITÉ NOMMÉ POUR RÉDIGER UN CODE DE DISCIPLINE POUR LE SERVICE DES INCENDIES
VM29

21 octobre 1953 - 17 juin 1955. - 0,03 m de documents textuels.

Histoire administrative: Le Comité nommé pour rédiger un code de discipline pour le Service des incendies est créé le 13 décembre 1954 par une résolution du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Le Comité tire son origine d'une entente intervenue en octobre 1953 entre la Ville de Montréal et l'Association Internationale des Pompiers (local 985). Le Comité tient sa première séance le 22 décembre 1954. Son rapport, déposé lors de sa dernière réunion du 15 juin 1955, présente un manuel de règlements et un code de discipline pour le Service des incendies de Montréal. Ce manuel de règlements et code de discipline sont transmis au Comité exécutif.

Le mandat du Comité est de rédiger un code de discipline et un manuel de règlements pour le Service des incendies de la Ville de Montréal. Le Comité est composé de 9 membres: 4 conseillers municipaux, le directeur des services de la Ville, le directeur du Service des incendies de Montréal, un membre du Service des incendies nommé par son directeur et 2 représentants de l'Association Internationale des Pompiers (local 985).

Portée et contenu: Le fonds témoigne des activités du Comité nommé pour rédiger un code de discipline pour le Service des incendies de la Ville de Montréal.

Le fonds est constitué des séries suivantes: Constitution, comprenant des extraits de procès-verbaux du Comité exécutif et une liste de membres; Tenue des réunions, comprenant des avis de convocation et des procès-verbaux; Travaux du Comité, comprenant de la correspondance et des projets du manuel de règlements et du code de discipline.

Source du titre composé propre: Titre basé sur le contenu du fonds.

Langues des documents: Les documents sont en français et en anglais.

Instrument de recherche: Répertoire numérique.

**DESCRIPTION
DES SÉRIES ET DES DOSSIERS**

CONSTITUTION

VM29/A

Constitution.

21 octobre 1953 - 9 février 1955. - 0,2 cm.

Série portant sur la création, la composition et l'existence du Comité. Série comprenant des extraits de procès-verbaux et une liste de membres.

Titre basé sur le contenu de la série. - Documents en français.

VM29/A

Extraits des procès-verbaux du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

21 octobre 1953 - 9 février 1955. - 3 pièces.

Dossier portant sur la création du Comité nommé pour rédiger un code de discipline pour le Service des incendies. Dossier comprenant des résolutions du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Titre basé sur le contenu du dossier.

VM29/A,1. - A: 48-06-04-06.

Liste des membres.

[1954]. - 1 pièce.

Dossier comprenant une liste de membres.

Titre basé sur le contenu des documents.

VM29/A,2. - A: 48-06-04-06 .

TENUE DES RÉUNIONS

VM29/B

Tenue des réunions.

11 janvier 1955 - 25 mai 1955. - 0,3 cm.

Série portant sur l'organisation des réunions du Comité nommé pour rédiger un code de discipline pour le Service des incendies. Série comprenant des avis de convocation et des procès-verbaux.

Titre basé sur le contenu de la série. - Documents en français et en anglais.

VM29/B

Convocations.

21 janvier 1955 - 2 juin 1955. - 4 pièces.

Dossier comprenant des avis de convocation.

Titre basé sur le contenu des documents.

VM29/B,1. - A: 48-06-04-06.

Procès-verbaux.

22 décembre 1954 - 15 juin 1955. - 6 pièces.

Dossier comprenant des procès-verbaux du Comité, une lettre de transmission et une liste des présences.

Titre basé sur le contenu des documents. - Documents en français et en anglais. -

Les procès-verbaux sont des copies non signées. Les procès-verbaux des séances du 22 décembre 1954 et du 15 juin 1955 sont manquants.

VM29/B,2. - A: 48-06-04-06.

TRAVAUX DU COMITÉ
VM29/C

Travaux du Comité.

21 janvier 1955 - 17 juin 1955. - 3,5 cm.

Série portant sur les travaux du Comité et la documentation les accompagnant. Série comprenant de la correspondance, des projets et un manuel de règlements et code de discipline.

Titre basé sur le contenu de la série. - Documents en français.

VM29/C

Correspondance.

2 avril 1955 - 17 juin 1955. - 4 pièces.

Dossier comprenant de la correspondance relative aux travaux du Comité.

Titre basé sur le contenu des documents.

VM29/C,1. - A: 48-06-04-06.

Projets du manuel de règlements et du code de discipline.

21 janvier 1955 - [Avant le 15 juin 1955] - 2,4 cm.

Dossier comprenant des projets du manuel de règlements et code de discipline.

Titre basé sur le contenu des documents.

VM29/C,2. - A: 48-06-04-06.

Manuel de règlements et code de discipline.

Mars 1956. - 1,0 cm.

Dossier comprenant un manuel de règlements et code de discipline.

Titre basé sur le contenu des documents.

VM29/C,3. - A: 48-06-04-06.

INDEX

Les descripteurs choisis pour l'index sont les titres des séries (en caractères gras), des dossiers et certains thèmes provenant des descriptions.

Code de discipline

VM29/C,2

VM29/C,3

Comité exécutif

VM29/A,1

Constitution

VM29/A

Convocation

VM29/B,1

Correspondance

VM29/C,1

Liste de membres

VM29/A,2

Liste des présences

VM29/B,2

Manuel de règlements

VM29/C,2

VM29/C,3

Procès-verbaux

VM29/B,2

Tenue des réunions

VM29/B

Travaux du Comité

VM29/C